

PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION OUEST DE LAON
DU 22 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-deux mars le conseil syndical du SEROL, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle communale de Laniscourt la présidence de Philippe BLEUET Président.

Présents :

Commune de Wissignicourt : Jean-Pierre DUFOUR, Éric MUTTERER,

Commune de d'Anizy-le-Grand pour le périmètre de la commune déléguée de Faucoucourt : Philippe CARLIER, Benoît GAUDION,

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon : Philippe BLEUET, Pierre BERTELOOT, Françoise GRANDPIERRE, Jérôme BUTZ, Rémi CARLIER, Olivier ROHAT, Christopher TETU,

Absents excusés : Hervé DALONGEVILLE donnant pouvoir à Christopher TETU, Denis QUESTROY donnant pouvoir à Rémi CARLIER, Guy MICHEL, Olivier BILLARD, Sébastien JAKISA, Hubert DUCROCQ, Nicolas FOUCHET.

Secrétaire de séance : Françoise GRANDPIERRE

ORDRE DU JOUR.

- 1) Présentation du Schéma directeur par la société AMODIAG
- 2) Approbation du dernier compte rendu
- 3) Signature du registre des délibérations
- 4) Délibération - Schéma directeur - cartographie de zonage
- 5) Délibération – Convention pour la fourniture d'eau en gros à la commune d'Anizy le Grand
- 6) Délibération – Compte de gestion 2021
- 7) Délibération – Compte administratif 2021
- 8) Délibération – Affectation des résultats
- 9) Délibération : Opérations d'investissement 2022
- 10) Délibération : Demandes de subvention
- 11) Délibération : Tarif eau potable 2022 – Part Syndicale
- 12) Délibération : Budget Primitif 2022
- 13) Informations et questions diverses.

1) Présentation du Schéma directeur par la société AMODIAG

Monsieur le Président présente monsieur RUSPINI qui a réalisé pour le SEROL son schéma directeur, il précise que plusieurs réunions ont eu lieu dont 2 en visioconférence avec l'agence de l'eau.

Monsieur RUSPINI présente synthétiquement le schéma directeur.

2) Approbation du dernier compte rendu.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

3) Signature du registre

4) Délibération - Schéma directeur - cartographie de zonage

Monsieur le Président propose au conseil syndical d'approuver le schéma directeur et la carte de zonage réalisée à partir des documents d'urbanisme de certaines communes membres.

Après délibération, le conseil syndical décide :

- D'approuver le schéma directeur et le diagnostic réseau,
- D'approuver la carte de zonage,
- D'autoriser monsieur le Président à signer tout document relatif au schéma directeur du SEROL.

Vote à l'unanimité

5) Délibération – Convention pour la fourniture d'eau en gros à la commune d'Anizy le Grand

Monsieur le Président propose aux membres du conseil syndical de l'autoriser à signer la convention pour la fourniture d'eau en gros à la commune d'Anizy le Grand.

Cette commune nous a adressé la convention signée de sa part le 18 mars 2022, Véolia l'a également signée.

Le point de livraison s'effectuera à partir de la sortie de Wissignicourt direction Anizy-le-Grand.

En cas d'arrêt des ventes d'eau à la demande de la commune d'Anizy-le-Grand le montant de la soulte sera déterminé selon un tableau défini dans la convention. Ce processus ne s'appliquera pas si l'eau vendu par le SEROL dépasse 0,9 mg/l de fluor sur une moyenne de trois analyses le SEROL.

La convention prendra fin le 6 avril 2029. Prise d'effet au 1^{er} juillet 2022.

Après en avoir délibéré le conseil syndical décide :

- D'autoriser monsieur le Président à signer la convention tripartite pour la fourniture d'eau en gros à la commune d'Anizy le Grand.

Vote à l'unanimité

6) Délibération – Compte de gestion 2021

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le receveur en poste à la trésorerie Laon Banlieue et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif du Syndicat.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et du Compte de Gestion du receveur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, approuve à l'unanimité le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2021 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Vote à l'unanimité

7) Délibération – Compte administratif 2021

Lecture est faite des données du compte administratif 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		143 784,16		92 792,29	0,00	236 576,45
Exercice	66 154,03	127 703,45	139 392,33	151 592,23	205 546,36	279 295,68
<i>Résultat exercice</i>		<i>61 549,42</i>		<i>12 199,90</i>		<i>73 749,32</i>
Total	66 154,03	271 487,61	139 392,33	244 384,52	205 546,36	515 872,13
		<i>205 333,58</i>		<i>104 992,19</i>		<i>310 325,77</i>
Reste à réaliser			130 000,00	10 000,00	130 000,00	10 000,00
			<i>120 000,00</i>		<i>325 546,36</i>	<i>515 872,13</i>
Résultat		205 333,58	15 007,81			190 325,77

Monsieur Pierre BERTELOOT 1er Vice-président est élu président, il met aux voix le compte administratif 2021 du Syndicat. Monsieur Philippe BLEUET président ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré le conseil syndical décide :

- D'approuver le compte administratif 2021 comme présenté ci-dessus.

Vote à l'unanimité

8) Délibération – Affectation des résultats

Monsieur le Président présente les résultats de l'exercice 2021 à affecter au Budget Primitif 2022 :

Fonctionnement	
Résultat reporté 2020	143 784,16€
Résultat de fonctionnement 2021	61 549,42 €
Résultat à affecter	205 333,58 €
Investissement	
Résultat reporté 2020	92 792,29 €
Résultat d'investissement 2021	12 199,90 €
Résultat R001	104 992,19 €
Solde restes à réaliser	- 120 000,00 €
Affectation	
R002	190 325,77 €
R001	104 992,19 €
1068	15 007,81 €

Après en avoir délibéré le conseil syndical décide :

- D'approuver l'affectation des résultats comme présentée ci-dessus

Vote à l'unanimité

9) Prévision 2022 par opération pour information

Opération	2022	
	Dépense Avec RAR	Recette
58 – Sécurisation et développement des sites	60 000	
62 - Étude schéma directeur	20 000	10 000
63 – Interconnexion Anizy le Grand	80 000	15 000
64 - Acquisitions foncières pour réservoir de Suzy	15 000	
65 – Travaux Rue de la Plaine Molinchart	1 000	
67 – Création et extension territoire	50 000	
68 – Création et renouvellement réseau AEP	114 168	
Ensemble	340 168	25 000

58 Sécurisation des sites :

62 – Étude schéma directeur : Analyse de l'existant et prévision de développement du SEROL

64 – Acquisitions foncières réservoir Suzy / Achat de la parcelle cadastrée 733 AI 1 (parcelle forestière 3133) du réservoir de SUZY, actuellement louée à l'ONF la commune de Cessièrès-Suzy afin de faire un échange avec l'ONF.

65 – Travaux rue de la Plaine : Dernier mandatement de l'opération

67 – Création et extension territoire : rapprochement ou interconnexion avec des syndicats ou régie autour du territoire du SEROL

68 – Création et renouvellement réseau AEP : opération pour le renouvellement ou la création de réseau AEP selon les travaux entrepris dans les communes (en attente Cessièrès Suzy Rue de Sébacourt, Wissignicourt Rue de la Forêt, Vaucelles et Beffecourt principale)

10) Délibération –Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la réalisation de l'interconnexion avec Anizy le Grand

Monsieur le président propose au conseil syndical de demander une subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'opération « interconnexion avec Anizy le Grand ». Il précise que le cabinet d'étude ECAA va être sollicité pour la réalisation des travaux.

Après délibération le conseil syndical décide :

- D'autoriser monsieur le président à mener l'opération « interconnexion avec Anizy le Grand »
- D'autoriser monsieur le président à demander une subvention à l'Agence Seine Normandie.
- De valider le plan de financement
- D'inscrire au budget le montant non subventionné.

Vote à l'unanimité

11) Délibération - Tarifs eau 2022 – Part Syndicale

Un tableau est présenté à l'écran, commenté par Monsieur le Président sur le prix de l'eau uniquement.

Monsieur le Président précise que le tarif de l'eau se compose de plusieurs critères.

Le prix de l'eau est de 2,17/m³ abonnement compris TTC pour 120 m³.

Vente en gros à Noréade, 0,40 H.T. m³ – abonnement 77 €/An.

Pour la commune à qui on vend de l'eau en gros (Noréade).

TARIF 2021 : 0,40 € HT le m³ - Abonnement 77,00 € par an.

Monsieur le Président propose une augmentation de 1 cts du m³ d'eau.

Après en avoir délibéré le conseil syndical décide :

- De ne pas augmenter :
 - 29,50 € H.T. l'abonnement communes adhérentes
 - 77,00 € H.T. l'abonnement communes non adhérentes
 - 0,40 €/ m³ H.T. communes non adhérentes
- D'augmenter la part syndicale de 0,01 € le m³ d'eau :
 - **0,37 €/ m³ H.T. communes adhérentes**

Vote à l'unanimité

12) Délibération – Budget Primitif 2022.

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2022 par chapitre à l'écran.

La proposition de Budget Primitif 2022 a été envoyée pour avis à la Trésorerie Laon Banlieue. Mme FLAMENT conseillère auprès des collectivités.

Après avoir commenté tous les chiffres du Budget Primitif, monsieur le Président demande s'il y a des questions.

Le Budget Primitif 2022 par chapitre se résume ainsi

	Dépenses	Recettes
Exploitation	308 000 €	308 000 €
Investissement	379 300 €	379 300 €

Dépenses d'exploitation

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 308 000 € et se répartissent de la façon suivante :

- ☐ 73 700 € en dépenses réelles.
- ☐ 37 116 € en dépenses d'ordre.
- ☐ 197 184 € de virement à la section d'investissement.

Ces dépenses, s'établissent comme suit :

***BP+DM**

Chapitre	BP 2021 *	BP 2022
011 – Charges à caractère général	35 400	33 600
012 – Charges de personnel	11 706	11 400
65 - Autres charges de gestion courante	20 200	20 200
66 – Charges financières	3 400	3 500
022 – Dépenses imprévues	4 604	5 000
Total des dépenses réelles d'exploitation	75 310	73 700
023 – Virement à la section d'investissement	149 497	197 184
042 – Opération ordre transfert entre section	35 094	37 116
Total Dépenses d'exploitation	259 901	308 000

Recettes d'exploitation

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Chapitre	BP 2021 *	BP 2022
70 – Ventes eau	98 525,84	99 842,23
Total des recettes réelles d'exploitation	98 525,84	99 872,23
042 – Opération ordre transfert entre section	17 591,00	17 832,00
R002	143 784,16	190 325,77
Total recettes d'exploitation	259 901,00	308 000,00

Les Dépenses de la section d'investissement
--

Chapitre	BP 2021 *	RAR	Nouvelle proposition	BP 2022
20 - Immobilisation incorporelles	1300		1 300	1 300
21 – Immobilisations corporelles	115 000	5 000	175 168	180 168
23 – Immobilisations en cours	242 000	125 000	35 000	160 000
16 – Emprunts	12 000		13 000	13 000
020 – Dépenses imprévues	7 000		7 000	7 000
Total dépenses réelles d'investissement	377 300	130 000	231 468	361 468
040 – Opération d'ordre	17 591		17 832	17 832
Total	394 891	130 000	249 300	379 300

Recettes de la section d'investissement
--

Les recettes d'investissement prévisionnelles s'établissent à 379 300 €, restes à réaliser inclus.

- 30 007,81 € en recettes d'investissement,
- 37 116,00 € en recettes d'ordre,
- 197 184,00 € en virement de la section de fonctionnement

	Budget Primitif 2021	RAR	Nouvelle proposition	Budget Primitif 2022
13 – Subventions d'investissement	24 300,00	10 000	15 000,00	25 000,00
10 – Réserves	93 207,71		15 007,81	15 007,81
Total des recettes réelles en investissement	117 507,71	10 000	30 007,81	40 007,81
021 – Virement de la section d'exploitation	149 497,00		197 184,00	197 184,00
040 – Opération d'ordre transfert entre sections	35 094,00		37 116,00	37 116,00
R001 -			104 992,19	104 992,19
Total	302 098,71	10 000	369 300,00	379 300,00

Après en avoir délibéré le Conseil Syndical décide :

- D'adopter le budget primitif 2022 comme ci-dessus.

Vote à l'unanimité

13) Informations et questions diverses.

Cessières-Suzy :

- Cessières : Fuite déclarée en août 2021 au niveau de la Ferme du Roc a été réparée ce mois-ci.
- Suzy : Remplacement du poteau incendie à la sortie de Suzy Rue de Sébacourt.

Faucoucourt :

- Fuite sur la canalisation, intervention rapide de Véolia.
- Remplacement de 3 poteaux incendie et une bouche incendie par Véolia. Fuite sur le poteau incendie face à l'école maternelle.

Molinchart :

- Travaux rue du Mortier et rue Saint-Martin : Véolia a contrôlé la canalisation les bouches à clé, etc..., leur remplacement n'est pas à effectuer.

Wissignicourt :

- Véolia va contrôler la canalisation sur le tracé des travaux prévus par la commune rue de la Forêt.

Vaucelle et Beffecourt :

- Véolia a contacté l'habitant afin que celui-ci complète son dossier de prise en charge de sa surconsommation dû à une fuite.

Clacy-et-Thierret :

- L'enquête publique concernant la rétrocession du bois d'hôte à la commune va être mise en place. Des travaux seront peut-être à réaliser.

Laniscourt : RAS

Fin de la séance à 21h00 heures.

BLEUET Philippe Président	BERTELOOT Pierre Vice-président
GRANDPIERRE Françoise Vice-Présidente	Olivier BILLARD Absent excusé
Jérôme BUTZ	Philippe CARLIER
Rémi CARLIER	Hervé DALONGEVILLE Absent excusé donnant pouvoir à Christopher TETE
Hubert DUCROCQ Absent excusé	Jean-Pierre DUFOUR
Nicolas FOUCHET Absent	Benoît GAUDION
Sébastien JAKISA Absent	Guy MICHEL Absent excusé
Éric MUTTERER	Denis QUESTROY Absent excusé donnant pouvoir à Rémi CARLIER
Olivier ROHAT	Christopher TÊTU